

Recrutement et prévention des risques discriminatoires

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier le cadre réglementaire de la loi du 18/11/2016 et répondre à l'obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche de janvier 2017 (pour les entreprises de plus de 300 salariés).
- ▶ Se former aux bonnes pratiques en matière de recrutement non discriminant.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

DRH, Directeurs, cadres et chefs de service d'ESMS et tout personnel des métiers RH

Animation : Conseil en management et développement Ress. Humaines, titulaire DUEPS

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 05/05/2025 au 06/05/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

910 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Cadre réglementaire du recrutement
 - les critères discriminants au travail
 - la discrimination directe et indirecte
 - la loi du 18/11/2016
 - les sanctions encourues

- ▶ L'engagement collectif pour la diversité en entreprise
 - évolution des regards et des comportements face à la discrimination
 - développement d'une culture commune non discriminante
 - les bonnes pratiques, la prévention : inclusion et diversité

- ▶ Méthodologie de recrutement non discriminante
 - l'annonce, le CV
 - les outils de sélection
 - l'entretien
 - la réponse motivée

